

VIVRE A PLOUZANE

BULLETIN MUNICIPAL N° 33

JANVIER 1987



MEILLEURS VOEUX



S O M M A I R E

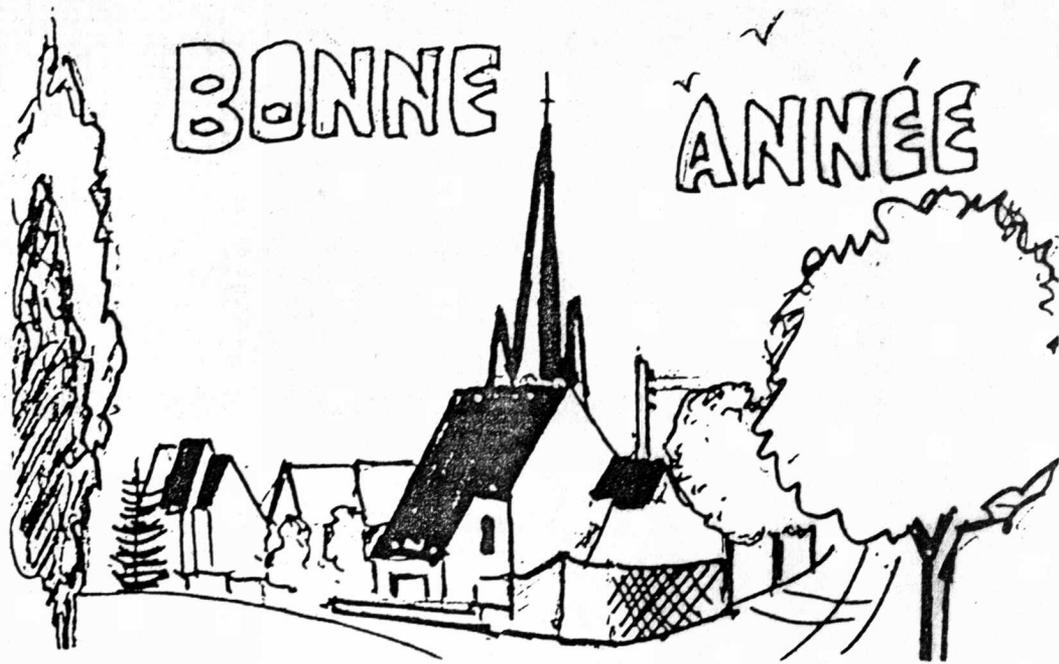
- *Les Voeux du Maire*
 - *Libres propos sur le présent*
 - *La rentrée scolaire*
 - *Le calendrier des fêtes*
 - *Le vélodrome*
 - *Informations diverses*
 - *PLOUZANE - Actualités*
 - *L'Ecole de Musique*
 - *Concours de chant*
 - *La page de l'opposition*
 - *Palmarès - Concours de Poésie*
 - *Poème*
 - *Bezañ evezhick evit ar peurh keredadel*
-

BONNE

ANNÉE

* LES VŒUX

DU MAIRE *



Bonne et heureuse année à tous,

Bonne et heureuse année à PLOUZANE.

Notre Commune, en 1986, a continué à s'équiper. C'est ainsi que nous avons terminé les ateliers municipaux dans la Zone Artisanale de Mescouezel, améliorant les conditions d'efficacité du personnel employé par notre Mairie.

Des logements locatifs se sont achevés, afin de permettre à nos jeunes ménages de continuer à habiter leur Commune, ou à nos parents de se loger plus près de leurs enfants et petits enfants.

Un Hôtel des Postes est en construction, ce qui améliorera sensiblement le service public des P & T, ainsi que le fonctionnement de la Mairie, les locaux actuels s'avérant déjà trop exigus.

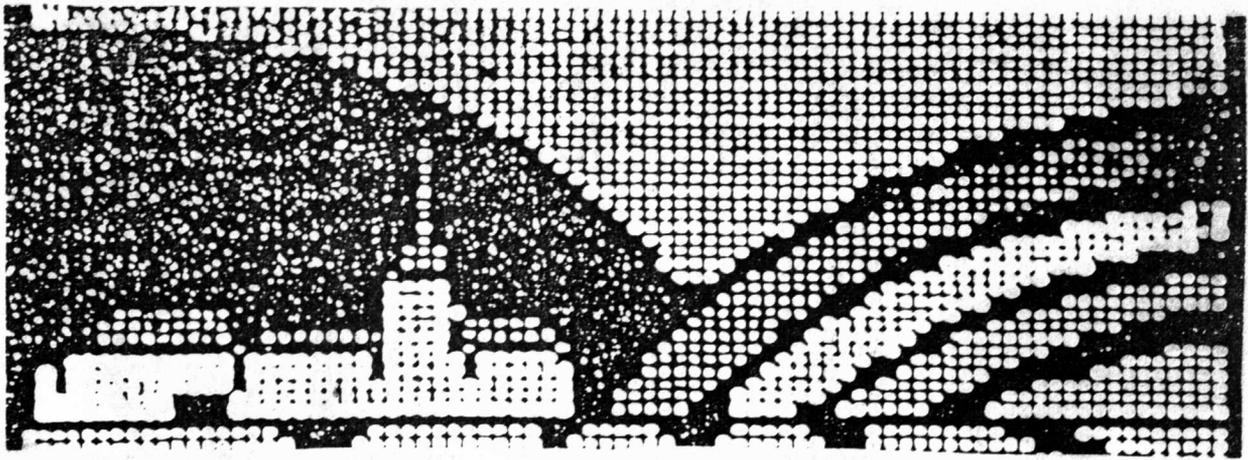
Nous avons adopté les plans du futur centre commercial de la Trinité, dont la réalisation s'effectuera en 1987. La poursuite du plan de "Banlieue 89" d'aménagement général, ainsi que le démarrage de la Maison Communale de la Culture à Castel-Nevez, vont assurer à PLOUZANE une meilleure image pour l'année qui vient.

Souhaitons que chacun, en ces jours de retrouvailles familiales, ait puisé un peu de chaleur et de paix pour 1987.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de joie.

Le Maire,

Joseph MELENNEC



LIBRES PROPOS SUR LE PRESENT

1986 vient de se terminer.

Des changements politiques importants sont intervenus dans notre pays, après cinq années de pouvoir de la gauche. Les mesures économiques engagées n'ont pas apporté le plein emploi, même si dans un grand nombre de domaines, les avancées sociales significatives ont fait progresser notre société dans le sens d'une meilleure solidarité : la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congès. La recherche, la politique européenne, la culture ou l'espace ont constitué des axes prioritaires qui sont très importants pour l'avenir de notre pays. La modernisation de notre appareil de production n'a pas été entreprise à temps, et malgré les efforts des deux gouvernements socialistes, notamment par les aides à l'investissement, le retard de la FRANCE reste préoccupant.

Aujourd'hui, une nouvelle majorité a repris les dossiers en main. Quel résultat devons-nous en attendre ?

- La dénationalisation des entreprises les plus rentables apportera-t-elle un mieux pour le pays ?

- Le droit de licenciement, réclamé par M. Gattaz à la Direction Nationale du Patronat Français, permettra-t-il, comme il nous l'indique, de créer en un an 365 000 emplois ?

- Le libéralisme sauvera-t-il l'agriculture Bretonne, essentielle pour l'économie de notre région ?

- La lutte contre le terrorisme est-elle plus efficace en 1986 ?

A toutes ces questions préoccupantes, chacun peut répondre en soulignant ce qui lui paraît un progrès ou une régression.

Ce qu'il est essentiel de comprendre, c'est que la **guerre économique est mondiale** ; qu'aux égoïsmes nationaux se superposent les calculs des grandes sociétés internationales dont la stratégie ne coïncide pas avec les intérêts locaux. La modernisation très rapide sera capable de produire plus, mieux, moins cher. Or, les moyens de production seront plus performants, créant de moins en moins d'emplois. Pour des raisons économiques, les industries de main-d'oeuvre ne s'installent-elles pas dans les pays en voie de développement, où les charges sont réduites et les salaires très bas ?

Une redistribution mondiale des rôles se produit sous nos yeux, et les vingt millions de chômeurs européens en font essentiellement les frais. La solidarité s'est-elle développée correctement ? Nos attitudes souvent corporatistes ne sont-elles pas à remettre en cause ? Par ailleurs est-il normal ou simplement décent que la bourse ait versé 60 % de dividende à un très grand nombre d'actionnaires cette année ? Ces prises de bénéfices sont-elles réellement réinvesties dans l'économie française ou européenne ? Les résultats sur le niveau de l'emploi nous démontrent pour le moment le contraire.

Alors, quelles réponses pour quel Avenir ?

- Modernité obligatoire sous peine de mort économique.
- Stratégie européenne dans les domaines agricoles et industriels.
- Solidarité entre les Français et refus d'une société à deux vitesses.

- Formation générale et professionnelle élevée.

Tout cela ne se fera que dans la paix sociale, où chacun se sentira reconnu et partie prenante. L'avenir ne se résume pas en slogan.

Les idéologies deviennent provisoires, ce qui n'exclut pas les idées et le travail nécessaires au développement des sciences, des techniques et de la culture, ainsi qu'une volonté de solidarité sociale.

Si le chemin doit rester pacifique, il sera néanmoins très rude. Surtout n'abandonnons pas notre espérance de construire un monde meilleur. La volonté, la vigilance et la solidarité sont plus que jamais nécessaires.

J. MELENNEC

UNE RENTREE MOUVEMENTEE

Par Jean-René MEUNIER
Maire-Adjoint chargé de l'enseignement

TOTAL DES ENFANTS SCOLARISES

(Y compris le secondaire)

- 3 115 (soit environ 25 % de la population) en 86-87
- 3 142 en 85-86

En ce qui concerne les écoles primaires et maternelles, les effectifs sont en hausse ; ce qui explique les ouvertures de classes de :

- * La trinité : 1/2 poste en maternelle
- * Kroas-Saliou : 1 classe maternelle et 1 classe primaire
- * Castel-Nevez : 1 classe primaire.

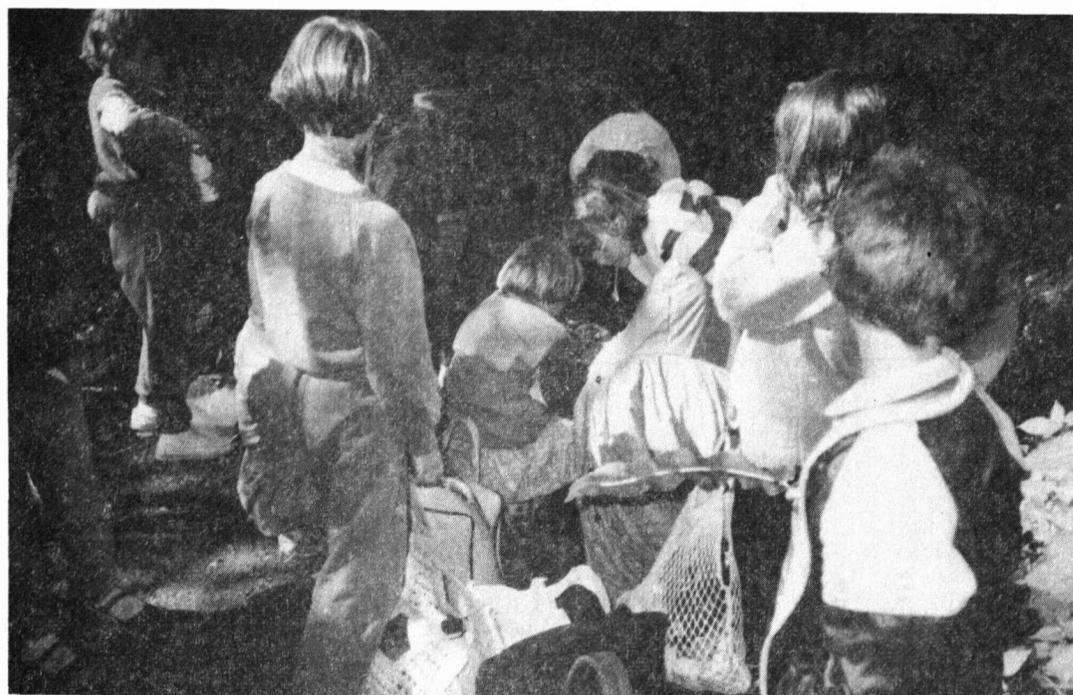
Par contre, nous nous étonnons des situations différentes créées par l'Inspection Académique, dans les écoles maternelles de Kroas-Saliou (178 élèves - 6 classes), et la Trinité (180 élèves - 5 classes et demi).

En ce qui concerne les enfants en situation d'échec scolaire, un problème se pose après la suppression d'une classe de perfectionnement à l'école de Kérourien, à BREST. Cette école accueillait les élèves en difficulté de PLOUZANE. Nous devons d'ores et déjà songer à créer, sur notre Commune, une structure d'accueil pour ces enfants.

* *Journée d'Ecole Buissonnière* *



Parents, soyez rassurés !
Vos enfants étaient bien à l'école
Ce jour-là ...



... dans les bois du Névent.

EFFECTIFS SCOLAIRES

SECTION ECOLES	Maternelle			Primaire			Secondaire			Nombre total d'élèves	
	86/87	85/86	variations	86/87	85/86	variations	86/87	85/86	variations	86/87	85/86
I) PUBLIQUES											
- La Trinité	177	151	+ 26	178	191	- 13					
- Coat Edern	115	119	- 4	136	164	- 28					
- Kroas Saliou	178	163	+ 15	256	231	+ 25					
- Castel Névez	129	133	- 4	175	142	+ 33					
- Bourg	91	99	- 8	134	130	+ 4					
- C.E.S. de Kroas Saliou							505	531	- 26		
- C.E.S. de Kérallan							336	348	- 12		
S/Total écoles publiques	690	665	+ 25	879	858	+ 21	841	879	- 38	2 410	2 402
II) PRIVEES											
- Ste Anne	73	74	- 1	136	137	- 1					
- Ste Thérèse	71	75	- 4	118	122	- 4					
- Collège St Michel							307	332	- 25		
S/Total écoles privées	144	149	- 5	254	259	- 5	307	332	- 25	705	740
Total écoles publiques + privées	834	814	+ 20	1 133	1 117	+ 16	1 148	1 211	- 63	3 115	3 142

CALENDRIER DES FETES 1986 - 1987



JANVIER 1987

- 17 - Loto du P.A.C. - Trémañdic
- 24 - Tournoi de Foot-ball en salle - Gymnase de Kérallan (sous réserves)
- Loto Ecole Publique de Castel-Nevez
- 25 - Challenge de Bretagne Poussins de Lutte Bretonne - Skol Gouren -
Gymnase Kroas-Saliou
- 31 - Loto Comité des loisirs - Trémañdic
- Goûter des rois - Skol Gouren - Centre social du Bourg

FEVRIER 1987

- 1 - Fête d'hiver de l'Amicale Laïque - Foyer Laïque
- 2 au 7 - Semaine d'animation sur le livre - Lire à Plouzané - Centre Social de
Kérallan
- 7 et 8 - Fête du Centre Social
- 14 - Tournoi Dominos-Belote - F.N.A.C.A. - Centre Social du Bourg
- 15 - Brevet cyclotouriste 25, 50 et 75 Kms - U.C.P.
- 21 - Soiré du Club Féminin
- 28 - Tournoi inter-club Volley-Ball - P.A.C. - Gymnase de Kroas-Saliou

MARS 1987

- 7 - Fête Ecole Publique de la Trinité - Salle Polyvalente Trinité (17h)
- 8 - Concert E.I.M. - Foyer Laïque
- Course cycliste - V.C.P.
- 14 - Couscous Ecole Publique du Bourg - Centre Social du Bourg
- Tournoi Féminin de Basket - Gymnase de Kroas-Saliou
- 15 - Couscous Ecoles Privées
- 19 - Cérémonie du 19 mars 1962 - F.N.A.C.A. - Salle du Bourg

MARS 1987 (Suite).

- 21 - Soirée Familiale de l'A.D.M.R. - Centre Social du Bourg
- 23 au 26 - Bourse aux vêtements - Club Féminin - Salle du Bourg
- 27 - Tournoi F.S.G.T. de Tennis de Table - Amicale laïque - Gymnase de Kérallan
- 28 - Buffet Campagnard - Ecole Publique de Castel-Nevez
- Concours de Pétanque - Trémañdic

AVRIL 1987

- 3 - Spectacle Ecole Ste Anne - Trémañdic
- 5 - Kermesse Ecole Publique de Coat-Edern
- 11-12 - Réception délégation Anglaise-P.A.C. Rugby - Foyer laïque
- 25 - Tournoi inter-quartiers de Volley-ball - P.A.C. - Gymnase de Kroas-Saliou (13h)
- 26 - Jeux inter-quartiers - Comité des Loisirs - Kérarmazé

MAI 1987

- 1 - Tournoi Minimes du P.A.C. - Trémañdic
- 2 - Soirée Théâtre - A.C.P. - Centre social du Bourg
- 2 ou 9 - Concours de pétanque
- 3 - Kermesse de l'Amicale Laïque
- Course Cycliste - Circuit du Trémen - V.C.P.
- 8 - Kermesse Ecole Publique de Kroas-Saliou
- Cérémonie du 8 mai 1945 - A.C.P.G. - Salle du Bourg
- 16 - Gala de Judo - Judo club - Gymnase de Kroas-Saliou 16h
- 17 - Kermesse des Ecoles Privées - Ecole Ste-Anne
- 24 - Kermesse Ecole Publique de Castel-Nevez
- Tournoi de Foot-ball Inter-club - Trémañdic
- 28 - Tournoi de Foot-Ball - Amicale Laïque Trémañdic
- 30 - Rassemblement U.S.E.P. - U.F.O.L.L.P. - Gymnases de Kroas-Saliou et Kérarmazé.

JUIN 1987

- 1 au 7 - Semaine d'été de l'Amicale laïque
- 7 - Rallye Vélo - Comité des loisirs
- 7 et 8 - Fêtes du Dellec - A.P.D.D.
- 13 - Concours de pétanque - Trémañdic
- 14 - Tournoi de Foot-ball inter-quartiers - P.A.C.
- 17 - Journée brevet de natation - A.P.D.D. - Dellec
- 19 - Fête de l'Ecole Publique de Kroas-Saliou - Gymnase de Kroas-Saliou
- 19-20 - Expo-vente de livres - Lire à Plouzané - Centre Social de Kérallan
- 20 - Fête du C.E.S. de Kérallan
- Marionnettes-Théâtre - Ecole Publique de Kroas-Saliou - Centre Social du Bourg
- 21 - Kermesse Ecole Publique de la Trinité - Salle Polyvalente de la Trinité
- Fête de la Musique
- Foulées de Plouzané - P.A.C. Course à Pied - Gymnase de Kroas-Saliou
- Journée d'initiation à la voile - A.P.D.D. - Dellec
- 22-23-24-25 - Auditions de l'Ecole de Musique
- 26 - Fête du C.E.S. de Kroas-Saliou - Gymnase de Kroas-Saliou
- 27 - Feu de la Saint-Jean - Comité des loisirs
- Fête de l'Ecole Publique du Bourg - Trémañdic

JUILLET 1987

- 5 - Challenge de la Rade - A.P.D.D.
- 14 - Fête du 14 juillet - Minou

AOÛT 1987

- 30 - Tous les dimanches - Café A.D.M.R. - Salle du Bourg
- Course cycliste - Circuit du Dellec - V.C.P.

SEPTEMBRE 1987

- 6 - Régates du Dellec - A.P.D.D.
- 12-13 - Fête de Bodonou - Centre des Loisirs (Trémañdic le 12)
- 14 au 17 - Bourse aux vêtements - Club Féminin - Salle du Bourg
- 19 - Buffet dansant - F.N.A.C.A. - Trémañdic
- 20 - Semi-Marathon - Amicale Laïque
- Brevet Cyclotouriste 150 Kms - U.C.P.

OCTOBRE 1987

- 2 - Réunion du calendrier des fêtes
- Fin octobre - Kig-a-farz - Ecole Privées
- Week-end artisanal - Gymnase de Kroas-Saliou
- Bal de l'U.C.L.A.

Dates à préciser
en fonction des
Vacances scolaires

NOVEMBRE 1987

- 11 - Cérémonie du 11 novembre - A.C.P.G. - Salle du Bourg
- 14 - Buffet dansant - Amicale laïque - Foyer laïque
- 28 - Soirée familiale des Ecoles Privées

DECEMBRE 1987

- 5 - Loto du Comité des loisirs - Trémañdic
- 12 - Loto de l'Ecole Publique de Kroas-Saliou - Trémañdic
- 18 - Loto de l'Ecole Publique de Coat-Edern Trémañdic
- 19 - Loto de l'Amicale laïque - foyer laïque

UN VELODROME A PLOUZANE POURQUOI ?

Par Francis DALIELOU
Maire-Adjoint chargé des Sports

HISTORIQUE

PLOUZANE compte beaucoup d'adeptes du vélo, regroupés dans deux associations plus complémentaires que concurrentes :

- **Le Vélo-Club de PLOUZANE (V.C.P.)** s'intéressant et animant plus particulièrement la compétition.

- **L'Union de Cyclotourisme de PLOUZANE (U.C.P.)** s'occupant de la randonnée.

Le projet de construction d'un vélodrome à PLOUZANE n'est pas nouveau.

Dès 1978, une demande dans ce sens fut formulée par le V.C.P., à la municipalité ; à cette date, le projet était très modeste (un anneau cyclable).

Tout en comprenant les problèmes de l'association en matière d'entraînement et de compétition sur piste, la Commission Sports considérait le coût financier trop important pour la seule Commune de PLOUZANE. Les responsables du V.C.P., sensibles à ces arguments, prirent acte du principe d'une association de communes.

GUIPAVAS se lance, à cette date, dans la construction d'un anneau similaire au projet du V.C.P. BREST travaille sur un projet beaucoup plus vaste (vélodrome couvert).

Début 1984, il faut se rendre à l'évidence :

- Le projet de BREST, trop ambitieux, bat de l'aile ;

- La réalisation de GUIPAVAS, trop modeste, ne rend pas les services escomptés.

Au printemps 84, nous sommes de retour à la case départ : tous les espoirs se sont envolés.

Le V.C.P. reprend contact. La municipalité maintient sa position : d'accord si participation financière des communes avoisinantes.

En effet, un tel équipement est appelé à être utilisé par d'autres sportifs que les habitants de PLOUZANE ; il apparaît donc normal que nous n'en supportions pas seuls le financement.

Le 24 mai 1984, à l'initiative du V.C.P., est créée l'association "Ponant Iroise" regroupant les associations cyclistes des différentes communes de l'ouest de BREST.

BREST adhère quelques mois plus tard.

A partir de ce jour, sous l'impulsion de son Président Goulven LE FOURN, la nouvelle association s'accroche avec acharnement au projet :

- Rencontre avec les associations cyclistes,
- Rencontre avec les municipalités,
- Recherche de subventions au Conseil Général et à "Jeunesse et Sports".

Ces démarches sont vite couronnées de succès.

- Réunions régulières des Maires et Adjointes aux Sports des communes concernées, et des responsables d'association ;
- Prise en compte du projet par le Conseil Général ;

PLOUZANE propose un terrain situé au nord-est de Castel-Nevez.

Septembre 1985 : Sur le terrain proposé par PLOUZANE, visite de Messieurs POIRIER et LAFONT, du Ministère "Jeunesse et Sports", accompagnés de M. LAFERRIERE, Sous-Préfet de BREST et de M. QUINIOU, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Suite à cette visite, le vélodrome de PLOUZANE est inscrit au plan programme du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La reconnaissance par les autorités du sérieux du projet, allait permettre une accélération dans la mise en place du Syndicat Intercommunal pour la construction du vélodrome, composé de Conseillers Municipaux.

Fin juin 1986 voit la consécration du travail accompli par Goulven LE FOURN et son équipe : Quinze communes adhèrent au Syndicat. Le bureau intercommunal est mis en place ; il est présidé par M. LECLERQ, Adjoint aux Sports à BREST, et comprend 8 membres dont trois Vice-Présidents. PLOUZANE obtient la vice-présidence aux Travaux.

PROJET TECHNIQUE

Le projet retenu est celui de l'association "**Brest-Ponant-Iroise**"

Le vélodrome se composera d'une piste ciment de 333,33 mètres sur 7 mètres de large : les mesures réglementaires permettant l'organisation de Championnats nationaux ou internationaux. Les virages seront relevés à 37 degrés. La piste sera entourée d'une bande piétonne.

Au centre du vélodrome, une piste plate de 250 mètres sera ouverte aux débutants, aux personnes âgées ou aux handicapés. Un bâtiment annexe abritera les vestiaires, les sanitaires et quelques bureaux. La piste ne sera ni couverte, ni éclairée.

Le vélodrome sera construit sur le terrain proposé par la municipalité de PLOUZANE, et retenu par le Conseil Intercommunal.

Les bois entourant l'équipement seront conservés dans leur grande majorité.

Pour cette opération, la Commune achète 35 000 m² de terrain en partie boisé. Seule la partie nécessaire à l'équipement sera cédée au Syndicat Intercommunal.

FINANCEMENT

Pour la Commune de PLOUZANE, deux types de financement interviennent :

- Le coût d'achat du terrain,
- La participation au financement de la construction.

Le coût de la construction (piste + bâtiment) est évaluée à 4 500 000 F TTC.

Le financement se décompose comme suit :

- Subvention Ministère de la Jeunesse et des Sports : 1 000 000 F.
- Subvention du Conseil Général du Finistère : 1 000 000 F.
- Avance remboursable sur T.V.A. consentie par la Ville de BREST : environ 550 000 F.
- Participation de la Ville de BREST à 60 %, des autres Communes à 40 % de la somme restante.

En dehors de BREST, les autres communes (50 000 habitants) participent, au prorata de la population. Pour la Commune de PLOUZANE, qui représente environ 20 % de la population totale de ces Communes, la participation à l'investissement sera donc de 150 000 F, remboursables en 20 ans.

Nous pensons que ce mode de financement est une très bonne opération pour PLOUZANE. En effet, pour un investissement sportif sur son sol, le contribuable ne devra supporter que 5 % du coût, au maximum.

C'est pourquoi, dès le début des négociations avec les autres communes, nous avons proposé d'offrir au Syndicat Intercommunal, un terrain d'une surface d'environ 20 000 m² ; ce qui représente un coût supplémentaire de 200 000 F environ. Le surplus du terrain reste propriété de la Commune.

CONSTRUCTION

Le début des travaux devraient intervenir fin décembre, début janvier.

La mise en service est prévue pour septembre 1987.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

INFORMATIONS DIVERSES . . . INFORMATIONS DIVERSES . . .

AUX ASSOCIATIONS

ET COMMERCANTS : Lorsque vous utilisez des oeuvres musicales ou théâtrales à l'aide d'artistes, de disques ou bandes magnétiques, de la radio, vous devez demander l'autorisation aux Auteurs de ces oeuvres (loi du 11 mars 1957 complétée par celle du 4 juillet 1985) par l'entremise de leur Société, SA CEM ou SA CD. Une agence se trouve à BREST - 10, rue Yves Collet - Tel. 98.44.17.07. Si vous voulez obtenir la tarification réduite, la demande d'autorisation doit être faite 10 jours avant la séance. Renseignez-vous auprès de cette agence.

AUX AGRICULTEURS : Le Centre d'Economie Rurale se tient à la disposition des Agriculteurs pour tous renseignements concernant :

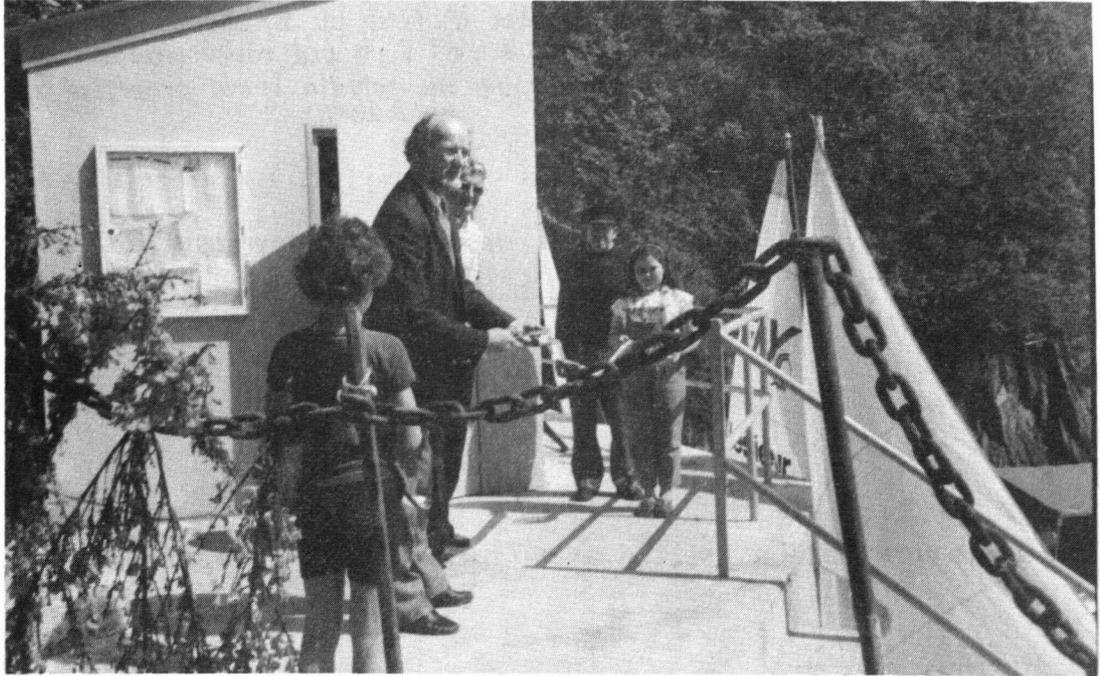
- Le remboursement forfaitaire
- L'assujettissement à la T.V.A.
- La déclaration de consistance
- La déclaration de revenus
- La gestion et la fiscalité agricole.

Une permanence est assurée tous les mardis, toute la journée au bureau de ST RENAN - Lanven.

- DEMOGRAPHIE 1986 -

- Naissances	156	(162 en 1985)
- Mariages	46	(38 en 1985)
- Décès	33	(38 en 1985)

PLOUZANE - ACTUALITES



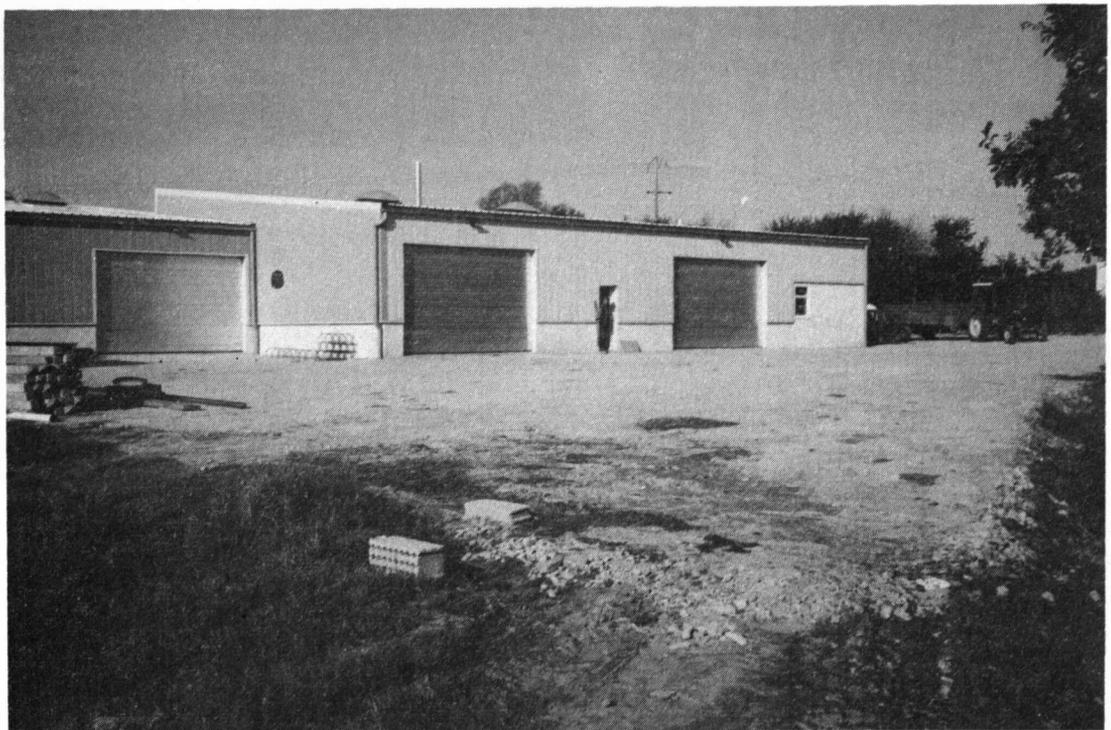
18 mai 1986 - Inauguration du POSTE DE SECOURS et remise des clefs à l'Association des Plaisanciers, au PETIT DELLEC.



21 juin 1986 - Malgré la pluie, la FETE DE LA MUSIQUE a permis aux musiciens et chanteurs de s'exprimer.
Ici, la chorale de l'Amicale Laïque à CASTEL-NEVEZ.



A l'occasion des jeux inter celtiques de lutte bretonne, la délégation écossaise est reçue en Mairie.



Le nouveau bâtiment des services techniques municipaux, à la Zone Artisanale de Mescouezel.

L'ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique regroupe pour l'année 1986-1987, 334 élèves, dont 271 enfants.

Les divers cours sont dispensés dans les établissements scolaires (C.E.S. de Kroas-Saliou et Kérallan, Ecole du Bourg et de Castel-Nevez).

On note onze cours d'instruments différents : Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Accordéon, Guitare, Percussion, Piano, Saxophone, Violon, Orgue et Harpe Celtique.



Cours de Harpe
celtique

et de Violon

- CONCOURS DE CHANT -

Dans le cadre de l'animation de la vie locale, le CREDIT AGRICOLE organise, en collaboration avec les clubs du 3^{ème} âge du secteur de ST RENAN, un grand concours de chant.

Ce concours est ouvert exclusivement aux adhérents des clubs de ST RENAN, MILIZAC, GUIPRONVEL, LOC-MARIA PLOUZANE, LAMPAUL-PLOUZARZEL, PLOUARZEL, TREBABU, PLOUGONVELIN, LE CONQUET, PLOUZANE, LANRIVOARE, OUESSANT, PLOUMOGUER, MOLENE.

Il se déroulera en deux phases :

- 1°) - Une **phase éliminatoire** dans chaque club, pour sélectionner la meilleure chanteuse ou le meilleur chanteur qui représentera le club à la finale.
- 2°) - Une **grande finale** qui regroupera les 14 sélectionnés à ST RENAN, le dimanche 12 avril. On attend environ 2 500 personnes pour cette grande manifestation, au cours de laquelle se produiront, outre les finalistes, des artistes et des groupes.

Une grande fête en perspective (spectacle gratuit).

Le gagnant de cette finale se verra attribuer un voyage d'une semaine pour deux personnes à l'étranger (départ de BREST-GUIPAVAS).

Les candidats aux éliminatoires devront remplir les conditions suivantes :

- Etre adhérents au club (avis à ceux et à celles qui ne le sont pas encore !),
- Etre retraités et ne plus exercer d'activité,
- Etre âgés d'au moins 55 ans (nés en 1932 ou antérieurement).

Une manifestation sympathique qui retiendra l'attention de toute la population, dès le début de l'année, car chaque éliminatoire c'est déjà une fête, et la finale, un spectacle digne des grandes manifestations que l'on peut voir à la télévision.

DATES DES ELIMINATOIRES :

- ST RENAN	21 Janvier
- LE CONQUET + TREBABU	28 Janvier
- LOC-MARIA-PLOUZANE	5 Février
- PLOUGONVELIN	11 Février
- PLOUARZEL + PLOUMOGUER	19 Février
- PLOUZANE	26 Février
- LAMPAUL-PLOUARZEL	5 Mars
- MILIZAC + GUIPRONVEL + LANRIVOARE	12 Mars
- OUESSANT	18 Mars ?
- MOLENE	25 Mars ?

Chers Concitoyens,

Nous ne voulons pas laisser passer cette nouvelle année, sans venir vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et joies, que nous espérons pour vous tous.

1986 ne nous aura pas encore apporté que des satisfactions. Cette crise économique qui n'en finit pas et chacun, plus ou moins, en prend sa part.

Nous comprenons l'impatience et l'inquiétude des jeunes, devant cet avenir si plein de menaces. Il ne faut tout de même pas désespérer des hommes, un jour ils finiront par comprendre que nous sommes tous faits, quelques soient nos divergences, pour vivre ensemble.

Essayons donc d'oublier pour un temps nos belles théories, aussi belles que vides de sens pratique. Il est certainement plus profitable d'essayer de construire, plutôt que de constamment critiquer et de s'efforcer de contrecarrer tout ce qui ne vient pas de nous.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 1987, malgré tout nous en gardons l'espoir. Tout ne s'arrangera pas d'un coup de baguette magique, mais nous ne doutons pas que, si chacun y met du sien dans son secteur, en fin de compte, l'avenir sera moins sombre.

BLAVEZ MAD !

Les élus de l'opposition.

CONCOURS DE POESIE 1986
ORGANISE PAR LA VILLE DE PLOUZANE

AVEC LE CONCOURS DU POETE ALAIN LE ROUX

THEME : C'EST LE REVE

Jury :

- Président : Alain LE ROUX

Membres : Renée BOSSER

Jean LE BORGNE

Yvonne MELENNEC

PALMARES DU PRIX DE POESIE

1er Prix : **Nathalie TROALEN** pour son poème "Je rêve"

Coupe de la ville de PLOUZANE

Prix Renée BOSSER hors concours

Laurent ABGRALL pour son poème "C'est le rêve"

2è Prix : **Marie-Paule SALAUN** pour son poème intitulé "S.O.S. bateau du bonheur"

Coupe de la Caisse d'Epargne

3è Prix : **Josiane LE COEUR** pour son poème intitulé "Le rêve"

Coupe du Crédit Mutuel de Bretagne

4è Prix : **Valérie SAINT-JALMES** pour son poème "sans titre"

5è Prix : **David LELIAS** pour son poème "Le rêve"

Diplôme de mention très Honorable

6è Prix : **Gaëlle POULIQUEN**

Frédéric KERMEL

Stéphane ALEMANY

Corine LE DONGE

1 diplôme d'honneur

7è prix : **Sophie PAILLIER**

Lydia VAILLANT

1 diplôme d'honneur

- 1 diplôme d'honneur pour l'Ecole Primaire de **KROAS-SALIOU** (59 poèmes)

- 1 diplôme d'Honneur pour l'Ecole Publique du **Bourg** (48 poèmes)

- 1 diplôme d'Honneur pour Le Collège de **Kérallan** (46 poèmes)

JE REVE...

Mes yeux, fortement, se ferment à la lumière
Réalité qui se lève sur la terre,
Déployant mes ailes, je m'envole vers le rêve ;
Oubliant tout, je m'accorde une trêve.

Enfin effacer les massacres, les horreurs
Et la peur, pour qui la guerre a ses honneurs.
Lâcheté qui s'est greffé dans nos mémoires
Et qui étouffe lentement tous nos espoirs.

Mes rêves m'entraînent vers ce pays d'amour,
Illusions d'enfant se lèvent avec le jour :
Sur une licorne que je chevauche en silence,
Je découvre cette contrée de confiance.

Un étrange navire aux voiles blanches et noires
Glisse sur un fleuve éclairé par le soir,
M'invitant à le suivre dans son sillage,
Je m'enivre du doux chant de ses flots sauvages.

Des images de violence se bousculent en moi,
Mes yeux s'ouvrent brusquement avec effroi.
Mes rêves s'enfuient, le réel me déchire.
Noyer mon regard pour vite repartir...

BEZAN EVEZHICK EVIT AR PEURH KEREDADEL

Setu echu ar bloaz koz. Ar zamm labour en ty ker ha harz ar kuzulerien da gad traoualc'h amzer evit peb hini diouz ar barez.

Plijadur e rafe deomp da wellout en dud n'm kavout assembles pa vez red.

Red eo rentel fast hep termal d'an dilabour, ha rein kredus da re yaouank.

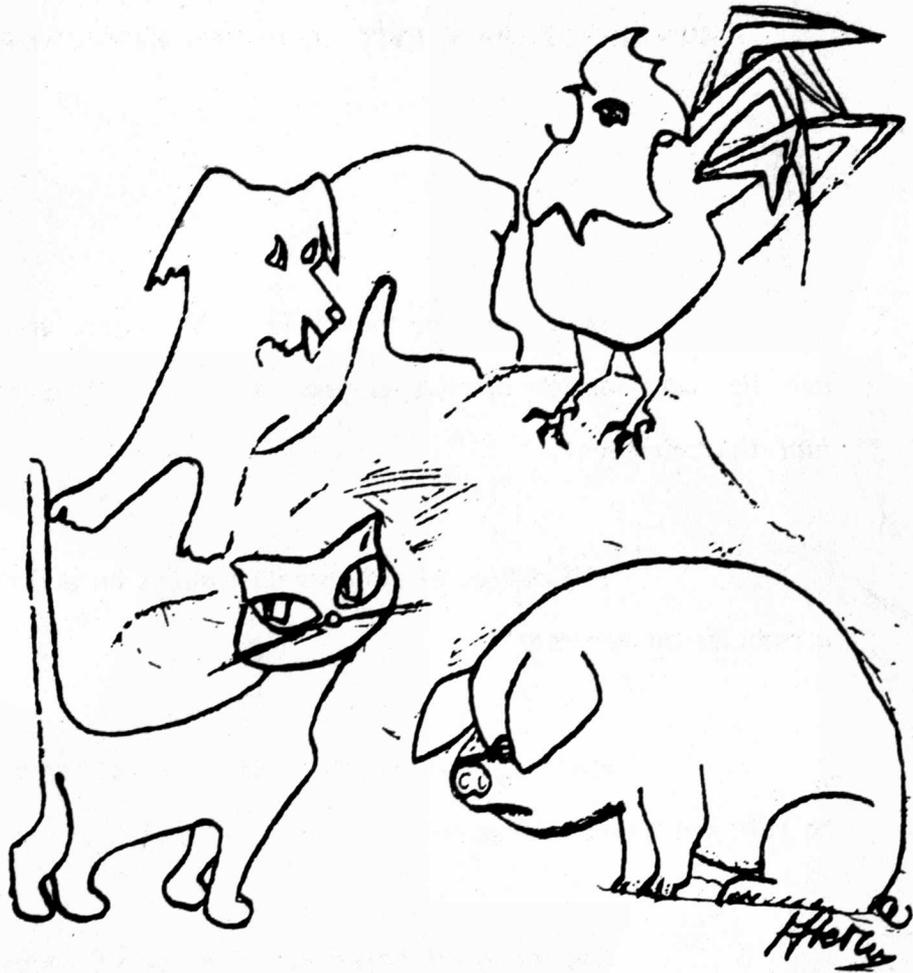
Red eo goud bevañ hag ober bevañ ar gwerinelezh an dro deomp ha boutañ diwar hoñ hent pezh a ra ranñ an dud.

An holl renkomp sikour hom bro da gounit barzh ar peurc'h kerredadel, spered gouzañvus hag ar bolontez da gomz ar neil da egile.

Gwelloc'h a vez non gozeal kentoc'h evit non disoñjal.

Bloavez mad deoc'h plouzanic, chañs ha yec'hed vad da bep hini.

Eus pers tud en ti ker, evit ar bloavez seizh ha pevar hugen.



- Ar hog a lavar:
- "Deud eo ar mestr d'ar ger"
- Hag ar haz:
- "Meo, meo!"
- Neuze ar hi:
- "Atao, atao !"
- Hag ar pemoh:
- "Peoh, peoh!"